

CARTES-LETTRES PNEUMATIQUES DE PARIS ADRESSÉES EN POSTE RESTANTE, TAXE DE POSTE RESTANTE PRÉPAYÉE

Bertrand SINAIS

" PIÈCE DU MOIS " DU 3 MAI 2003

Cinq pneumatiques avec taxe de poste restante payée par l'expéditeur en 1941 et 1942. Ceux de 1941 sont affranchis à 2 F 30 (pneu à 2 F, tarif du 12 juillet 1937, et taxe de poste restante à 30c, tarif du 1^{er} mai 1926), et ceux de 1942 le sont à 3 F 50 (pneu à 3 F et taxe de poste restante à 50c, tarif du 5 janvier 1942).

Ces plis émanaient d'un homme qui fixait des rendez-vous à une femme qui n'était pas libre, ce qui explique ce cas étonnant de pneumatique avec taxe de poste restante payée par l'expéditeur.